

Le livre
VERT
de Maromme



SOMMAIRE

Editorial	03
L'accord de Rouen pour le climat	05
Les 30 engagements de Maromme en faveur de la COP21 locale	06
Préserver les ressources naturelles	08
Lutter contre le gaspillage énergétique	14
Agir de façon responsable au quotidien	20
Plan	26
Guide	30
<ul style="list-style-type: none">· Pour une meilleure maîtrise des énergies dans l'habitat· Pour privilégier les déplacements écologiques et réduire la pollution· Pour valoriser efficacement nos déchets et garantir leur recyclage· Pour bien trier· Pour bien choisir ses produits· Pour mieux consommer avec les saisons	
Quiz Connaissez-vous bien les actions de la Ville ?	34

Éditeur : **Mairie de Maromme**
Directeur de la publication : **David Lamiray**
Réalisation : **Service Communication**
Impression : **Imprimerie Gabel**
Distribution : **Ville de Maromme**

Imprimé sur du papier
Cyclus Print,
100% recyclé certifié
FSC® Recycled





ÉDITORIAL

Tous concernés. Tous engagés.

Cette année, le 5 mai marquait notre "*jour du dépassement*". C'est en effet à cette triste date que la France entamait son déficit écologique pour 2018. Ce jour-là, elle avait déjà dépensé l'ensemble des ressources qu'elle est en capacité de régénérer en une année. Le 5 mai dernier signait notre inconséquence à penser notre avenir. Plus sévèrement parce qu'il faut le reconnaître clairement et avec une lucidité froide, ce jour marquait un certain mépris, le nôtre, vis-à-vis des générations à venir. Cette date nous confrontait à une réalité dure. Elle nous éclairait sur notre propension à fermer les yeux sur les enjeux du climat et à ignorer encore une fois les conséquences désastreuses que cela suppose.

L'écologiste, essayiste et poète, Pierre Rabhi a écrit : "*C'est dans les utopies d'aujourd'hui que sont les solutions de demain.*" Une jolie formule qui doit nous inspirer même si aujourd'hui les solutions sont connues, identifiées. Dans son livre, "la troisième révolution industrielle", ouvrage de référence en la matière, Jérémy Rifkin, comme beaucoup d'autres, fournit une analyse détaillée des changements qui s'opèrent aujourd'hui. Mais pas seulement. Il offre à la sagacité de chacun des perspectives économiques, des stratégies industrielles et des solutions où l'enjeu n'est rien de moins que la survie de l'humanité. Le Parlement européen a d'ailleurs exprimé son adhésion à cette

vision et à ses prescriptions. Aujourd'hui, il y a urgence à agir. Le dernier rapport du groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) est on ne peut plus clair sur le sujet. Nul ne saurait l'ignorer à présent. Chacun constate les effets du dérèglement climatique. Les fortes précipitations, les canicules notamment et d'autres phénomènes météorologiques extrêmes sont de plus en plus fréquents. Les inondations mettent en péril la qualité de l'eau et diminuent la disponibilité des ressources en eau potable dans certaines régions. La hausse des températures assèche nos réserves en eau et, qui plus est, empêche son renouvellement. Tous les spécialistes nous alarment, nous expliquent et il est important, encore une fois, d'en relayer l'information. Quelques climatosceptiques et autres fatalistes prétendent le contraire. Personne ne doit être dupe de leurs intentions sous-jacentes. Leurs arguments fallacieux ne servent que leurs intérêts personnels et mercantiles. C'est une vision à court terme mais dont les préjudices sont irréversibles. Il nous faut aujourd'hui développer de nouvelles solidarités, agir en conscience et avec conviction pour donner toutes leurs chances aux générations futures. Cet engagement doit être unanime, ferme et définitif.

Dans le cadre de l'accord historique de



Paris obtenu en 2015 sur le climat, la Métropole Rouen Normandie a lancé sa COP 21 locale. Ce grand plan "Climat Air Énergie Territorial" a vocation de lutter, efficacement et collectivement, contre le réchauffement climatique et juguler ses conséquences sur notre planète. Pour cela, elle a décidé de créer des synergies avec tous les partenaires du territoire, d'inciter tous les citoyens à s'investir dans ce programme. Vous vous en doutez, nous adhérons pleinement à cette initiative. Informer sur les enjeux et partager les solutions à mettre en oeuvre pour que chacun puisse agir en conscience représente, à mes yeux, un préalable indispensable pour garantir le succès de ce projet. En effet, les résultats ne peuvent advenir seulement si, nous tous, y prenons une part active, collectivement et individuellement.

C'est pour cette raison que nous avons souhaité éditer ce "livre vert de Maromme" que vous tenez dans vos mains. Ce document rassemble les principales réalisations menées ces dernières années en faveur de l'environnement sur tout le territoire de notre commune. Partenaires institutionnels, entreprises, bailleurs, particuliers... nous sommes nombreux ici à Maromme à nous employer à construire une ville durable. Ce "livre vert" a vocation à mettre en perspective les efforts consentis sur le sujet et à souligner le sens global de notre action. Je voudrais préciser à cette occasion : ce que nous faisons et allons continuer de faire, c'est collectivement que nous le réalisons.

Vous nous avez apporté votre confiance parce que nous portons en nous cette volonté de rendre la ville plus écologique, plus attentive à son environnement mais aussi de contribuer, à notre échelle, au développement durable de notre planète. Cela ne suffit pas, naturellement. C'est l'addition des petites actions individuelles qui va aussi contribuer à redessiner l'avenir. Nous avons donc tenu à ajouter dans ce livret ce que chacun peut apporter à cet effort collectif en adoptant les bons gestes, les bons réflexes. Vous y trouverez tout ce qui nous paraît être essentiel de faire en terme de recommandations, d'astuces et d'informations utiles.

L'éducation et la pédagogie forment l'un des piliers pour avancer dans le bon sens. Grâce aux enseignants mais aussi au Smédar qui intervient régulièrement dans les établissements scolaires, les plus jeunes sont sensibilisés aux grands enjeux que représente le développement durable. Cependant, soyons réalistes, les vieilles habitudes ont la dent dure, selon l'expression. Il nous faut donc sans cesse, dire et redire pour garder à l'esprit les répercussions qu'ont chacun de nos gestes. Nous sommes désormais tous concernés, tous responsables. Nous devons tous être engagés.

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several sweeping lines.

David LAMIRAY

Maire de Maromme

Conseiller Départemental de Seine-Maritime
Vice-Président de la Métropole Rouen Normandie

Notre COP 21,



L'ACCORD DE ROUEN POUR LE CLIMAT.

L'Accord de Paris pour le climat est entré en vigueur le 4 novembre 2016. Il est le fruit de la 21^e Conférence (COP21), organisée par la France et présidée par Laurent Fabius, et qui s'est conclu par un premier accord historique. En effet, **l'Accord de Paris qui y a été adopté marque là un tournant dans la lutte contre le réchauffement climatique puisqu'il engage tous les pays du monde à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre et à limiter l'augmentation de la température à 2° voire d'aller vers l'objectif de 1,5° par rapport à l'ère pré-industrielle.**

Cet accord universel, adopté par consensus, contient **des engagements de la part de chaque pays pour réduire les gaz à effet de serre, des règles pour contrôler les efforts entrepris, des solutions pour financer durablement la lutte et l'adaptation au changement climatique des pays en voie de développement** (Fonds vert pour le climat : 100 milliards de dollars par an à partir de 2020) ainsi qu'un agenda des solutions regroupant les initiatives des acteurs non gouvernementaux.

La Métropole Rouen Normandie a décidé de s'inscrire dans la dynamique internationale et sa mise en œuvre locale en définissant une politique «climat - air - énergie» ambitieuse.

Elle a ainsi engagé un diagnostic de

son Plan Climat Air Énergie Territorial qui a confirmé que les actions liées aux compétences de la Métropole ne peuvent suffire, à elles seules, à obtenir les résultats attendus en termes de réduction de la pollution atmosphérique, d'adaptation et d'atténuation du changement climatique. Au-delà des actions qu'elle porte sur son patrimoine et à travers ses compétences, qui devront être exemplaires, **la Métropole fait donc le choix d'être l'animatrice de la dynamique territoriale nécessaire pour atteindre ces objectifs. Elle lance aujourd'hui sa démarche de « COP21 locale » aux côtés du WWF France**, avec laquelle elle a signé une convention de trois ans, **afin de fédérer les acteurs économiques et institutionnels, les communes et les citoyens pour construire leurs propres engagements pour le climat.** À la fin de cette année 2018, la signature de «l'Accord de Rouen pour le climat» entérinera cet engagement. Il s'agit d'une démarche collective et innovante pour bâtir une ambition partagée, la rendre compréhensible par le plus grand nombre, permettre son appropriation par tous et ainsi ancrer le Plan climat (PCAET) dans le quotidien des citoyens et des acteurs économiques.

La Ville de Maromme et tous les Marommois.es ont bien entendu décidé de s'engager, aux côtés de la Métropole Rouen Normandie, pour accompagner la réussite de ce vaste plan pour l'avenir.

S'informer, comprendre, débattre et agir ensemble :

www.notrecop21.fr



COP21 LOCALE Accord de Rouen pour le climat **MAROMME S'ENGAGE**

PATRIMOINE COMMUNAL

1. En complément du suivi des consommations d'eau et de chaleur, **mise en place d'un suivi des consommations d'électricité** sur l'ensemble des bâtiments et des équipements municipaux.
2. Poursuite de la démarche de rationalisation des surfaces et définition d'un objectif minimal de 60% d'occupation des bâtiments publics à atteindre d'ici 2020.
3. Poursuite du **renouvellement des éclairages des bâtiments publics** et des équipements sportifs avec pour objectif : **100% LED sur l'ensemble du patrimoine** d'ici fin 2025.
4. Réalisation d'**audits énergétiques de l'ensemble des écoles** d'ici fin 2025 afin de prioriser les travaux de rénovation à engager.

ÉCOCONSTRUCTION DE NOUVEAUX BÂTIMENTS PUBLICS

5. Dans le cadre de la réhabilitation et de la rénovation complète du futur Hôtel de Ville, intégration au projet d'un ou plusieurs critères suivants :
 - Utilisation de matériaux biosourcés.
 - Orientation des ouvertures au sud pour optimiser l'apport de lumière naturelle.
 - **Production/ autoconsommation d'électricité solaire** (Panneaux PV ou volets solaires).
 - Choix de revêtements non émetteurs de COV ou autres substances nocives...
 - Installation d'un **système de récupération des eaux de pluies**.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

6. Généralisation de l'**éclairage LED sur l'espace public**.

ÉNERGIES RENOUVELABLES

7. Dans le cadre des opérations programmées de rénovations de toitures, réalisation d'une **étude de faisabilité pour l'installation de panneaux solaires photovoltaïques, en autoconsommation** individuelle ou collective, sur au moins 2 équipements publics, d'ici fin 2020.
8. Souscription d'ici fin 2019 d'un premier **contrat d'approvisionnement en électricité 100%** renouvelable, auprès d'un fournisseur local, pour un bâtiment faiblement consommateur.
9. Elaboration d'une campagne de communication visant à inciter les propriétaires et les constructeurs de logements individuels à se raccorder au **réseau de chaleur urbain** de la Métropole : **Objectifs de 500 logements** individuels raccordés d'ici fin 2025.

MOBILITÉ

10. Poursuite du «**verdissement**» de la **flotte municipale** :
 - Renouvellement de tout VL thermique par un VL électrique.
 - Renouvellement de tout véhicule technique par un véhicule d'occasion équivalent.
 - Achat d'un véhicule bi-place 100% électrique pour les déplacements <1km.

QUALITÉ DE L'AIR

11. Réalisation d'ici fin 2018, de l'**autodiagnostic Qualité de l'Air Intérieur des écoles municipales**.
- 11bis. Réalisation de **pistes cyclables à chaque nouvel aménagement de voirie**.

ALIMENTATION - AGRICULTURE

12. Dans le cadre de la mise en oeuvre du Projet Alimentaire Territorial de la Métropole, évaluation et définition de 2 objectifs à intégrer dans le renouvellement du marché d'approvisionnement par la **restauration scolaire : 20% de produits issus de l'agriculture biologique et 30% de produits issus de filières courtes régionales d'ici fin 2022.**
13. Mise en place de **tables de tri au sein des cantines des écoles élémentaires** de la ville et organisation d'un concours « zéro gaspi » au sein des cantines scolaires.

BIODIVERSITÉ

14. **Déploiement de ruches et sensibilisation** des acteurs publics et privés à la préservation des insectes pollinisateurs.
15. Poursuite du **déploiement de l'éco-pâturage** comme mode de gestion des espaces verts ou des espaces naturels de la ville avec l'identification d'au moins 2 nouveaux sites, dont un sur les coteaux, l'installation par la ville des clôtures et l'installation des animaux d'ici fin 2020.
16. D'ici fin 2020, **création d'une Ferme pédagogique** de 3,2 hectares, sur le site des Coteaux de Maromme, réunissant des activités de découverte des animaux et de l'environnement, de soins et de nourrissage des animaux.
17. D'ici fin 2020, **création d'un Verger pédagogique de 0,4 Hectares, sur le site de la continuité du square Norderstedt, composé d'arbres fruitiers** d'essences locales : cerisiers, pruniers, noisetier, framboisiers, groseilliers.
18. D'ici fin 2025, en partenariat avec l'Office National des Forêts, **création d'un Arboretum** dans la forêt jouxtant le parc Signa, et d'un sentier pédagogique visant à sensibiliser le grand public à l'importance des milieux forestiers et aux services écosystémiques rendus par la forêt.

SÉQUESTRATION CARBONE

19. A compter de janvier 2019, prise en compte du rôle de l'arbre face au changement climatique et application systématique de la règle « **Un arbre abattu = 2 arbres replantés** »
20. Réalisation courant 2019 d'une nouvelle opération de plantation d'arbres, en forêt, associant les scolaires : **700 arbres dont des chênes et châtaigniers.**

ÉDUCATION A L'ENVIRONNEMENT / CADRE DE VIE

21. **Sensibilisation des associations et des clubs sportifs** à l'éco-citoyenneté et à l'éco-responsabilité :
 - Dès 2019, mise en place de l'éco-conditionnalité des subventions versées aux associations.
 - Accompagnement à l'éco-labellisation des manifestations culturelles et sportives.
 - Sensibilisation à un usage économe des locaux associatifs et des équipements sportifs.

PRÉVENTION ET GESTION DES DÉCHETS

22. Mise en place et entretien d'un **premier poulailler « test »** afin de valoriser sur site les bio-déchets végétaux produits par la cuisine centrale municipale.

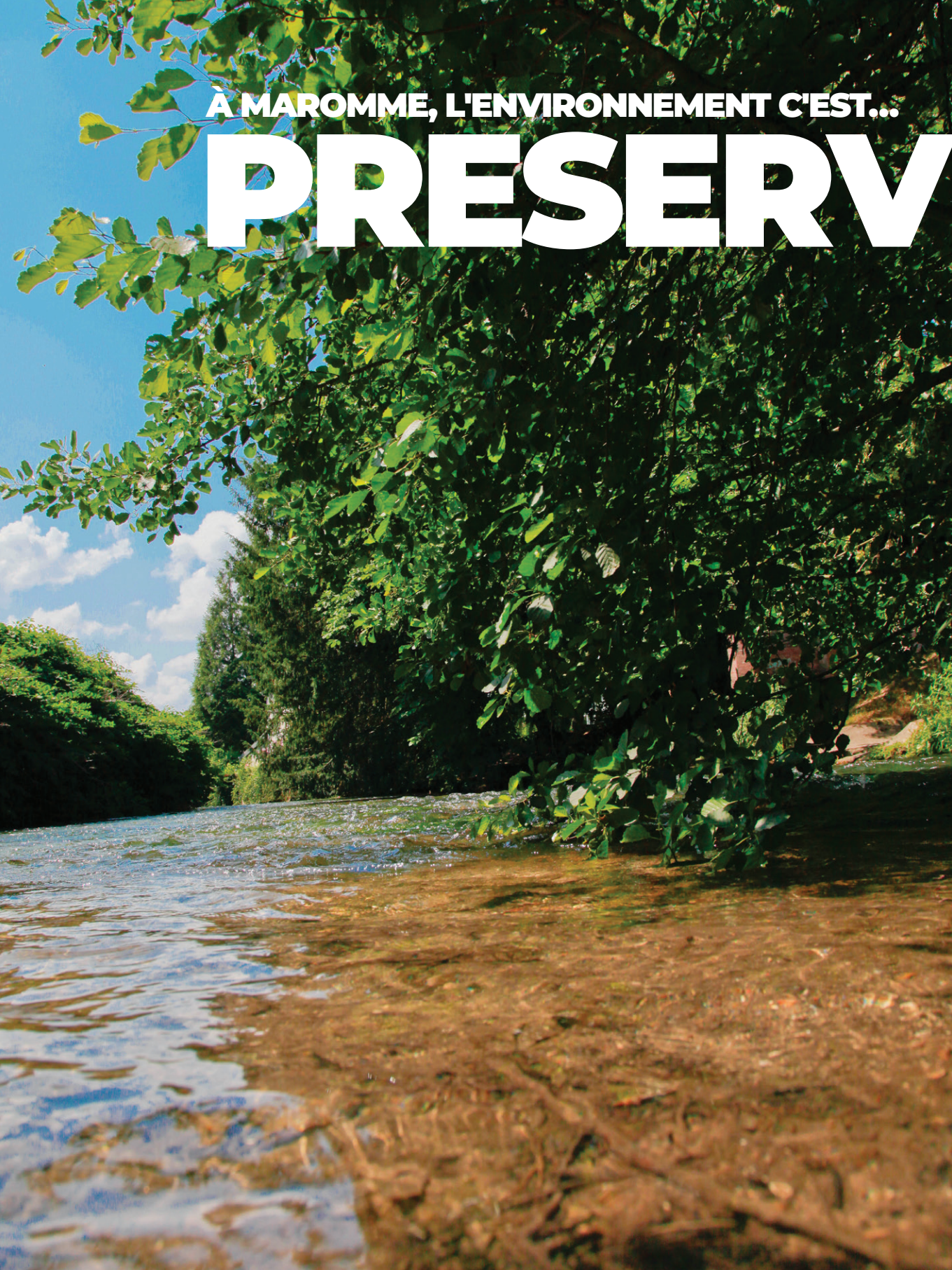
EXEMPLARITÉ DES SERVICES

23. **Eco-labellisation** d'une première manifestation organisée ou co-organisée par la ville en 2019, puis généralisation à l'ensemble **des manifestations** d'ici fin 2025.
24. Dans le cadre du déplacement des services municipaux vers la future Mairie, **mise en place du tri sélectif au sein des services administratifs** : sensibilisation des agents ; définition d'objectifs chiffrés de réduction (papier, emballages, toners d'imprimante...) ; communication régulière sur les résultats obtenus.

Adoptée, par délibération du Conseil Municipal, le 28 septembre 2018,
afin de figurer dans l'Accord de Rouen pour le Climat

À MAROMME, L'ENVIRONNEMENT C'EST...

PRESERV



ER les ressources naturelles

Ce que nous avons fait collectivement

L'eau est une ressource de plus en plus menacée. Surexploitation et pollution raréfient et entament chaque jour davantage sa qualité.

Pour cela, la Ville de Maromme a pris des mesures concrètes. Grâce à un système de récupération mis en place sur les toits du Centre Technique Municipal et de la médiathèque, la Ville arrose désormais l'ensemble de ses massifs **exclusivement avec des eaux de pluie**. Pour préserver la nappe phréatique et éviter toute contamination, elle a **définitivement exclu le recours aux produits phytosanitaires** au profit d'un désherbage manuel et/ou thermique. Dans le même esprit, la restructuration des berges du Cailly a été réalisée **avec un géotextile biodégradable et des matériaux 100% écologiques**.

La biodiversité offre des biens irremplaçables et indispensables à notre quotidien. Elle est pourtant menacée. Une espèce disparaît chaque semaine.

Maillons essentiels à l'équilibre de nos écosystèmes, les abeilles sont désormais mieux protégées dans les villes que dans les campagnes. C'est la raison pour laquelle la Ville a décidé d'accueillir **une colonie de 190 000 spécimens** sur le toit terrasse végétalisé de sa médiathèque, *Eaux de Normandie* quatre ruches sur son site protégé et *Super U* plusieurs colonies sur son toit. D'autres ruches devraient être installées aux quatre coins de la ville. **L'installation d'un hôtel à insectes** dans le square de Norderstedt et l'instauration

de la **tonte différenciée** (diminution de la fréquence des tontes) sur l'espace public encourageant la biodiversité. Enfin, la gestion raisonnée des espaces verts a conduit la Ville à proposer un **éco-pâturage** de 3 hectares sur ses coteaux.

La forêt est aussi un écosystème précieux, abritant une riche biodiversité.

Propriétaire de 64 ha de bois, la Ville de Maromme, a préféré confier la **gestion de son domaine forestier à des professionnels** (l'Office National des Forêts). Soucieuse de préserver ce patrimoine mais aussi pédagogue sur le sujet, elle a organisé avec l'ONF la **plantation de 700 arbres** à laquelle les élèves des écoles ont activement participé. Une opération identique sera réalisée dans les prochains mois. Elle s'est par ailleurs instaurée une devise "**un arbre abattu, deux arbres replantés**".

Enfin, l'émergence d'une trame végétale en plein coeur de ville, **l'avenue verte**, représente un geste fort en matière d'environnement. Suite à la déconstruction de l'ancienne maison de retraite et de plusieurs maisons de ville, les élus ont préféré **agrandir par trois le square de Norderstedt, planter une pommeraie conservatoire et créer un véritable chemin piétonnier arboré et apaisé** reliant la forêt au rond point de la Demi-Lune. Une seconde pommeraie verra le jour sur le quartier de La Maine ainsi qu'un arboretum sur le Parc de Signa.

L'eau est une ressource précieuse et de plus en plus rare.

Si la planète est composée à 72% d'eau, nos ressources en eau douce sont elles, loin d'être illimitées. Seulement 2,8% de toute l'eau disponible sur Terre est de l'eau douce et 2,1% provient des glaces et des neiges permanentes, ce qui la rend inexploitable.

A peine 0,7% de toute l'eau terrestre est donc disponible pour l'être humain. Elle est en grande partie fournie par les nappes phréatiques, les cours d'eau et les réservoirs naturels ou artificiels (lacs, barrages...). La hausse de la population terrestre, le réchauffement climatique mais aussi la surconsommation sont des facteurs d'épuisement des ressources en eau.

À SAVOIR

En France,

d'après le système d'information sur l'eau, **la consommation en eau courante des ménages se répartit :**

- ▶ 39% pour les bains et les douches
- ▶ 20% pour les W.C
- ▶ 12% pour le linge
- ▶ 10% pour la vaisselle
- ▶ 6% pour la préparation de la nourriture
- ▶ 6% pour les usages domestiques divers
- ▶ 6% pour le lavage de la voiture et l'arrosage du jardin
- ▶ **1% pour l'eau potable.**

Actuellement un français consomme en moyenne 160 litres d'eau par jour, au 18^e siècle il en utilisait que 15 à 20 litres.

Prendre des douches à la place des bains

Une douche de 5 minutes consomme 30 à 80 litres d'eau, un bain demande 150 à 200 litres.



Vérifier qu'il n'y ait pas de fuite.

20% de la consommation domestique d'eau est la conséquence de fuites. Si les canalisations sont encombrées (résidus d'aliments, cheveux, gels etc.) la pression augmente dans les tuyaux et des fuites vont alors se créer. Pour déterminer s'il y a des fuites, il suffit de relever le compteur d'eau le soir (ne pas faire fonctionner le lave-linge ou le lave-vaisselle cette nuit-là) et de comparer la valeur avec celle lue le lendemain matin.

LES GESTES ÉCO-CITOYEN

Ce que nous avons à faire individuellement

Boire l'eau du robinet permet d'économiser des milliers de bouteilles en plastique. Chaque français peut ainsi s'éviter près de 10 kg de déchets par an. Cela permet également d'éviter les émissions de gaz à effet de serre et les milliers de tonnes de carburant consommés par les camions pour les livraisons de bouteilles aux points de ventes. Enfin, **l'eau du robinet coûte 200 à 300 fois moins cher que l'eau en bouteille.**



Fermer le robinet lorsqu'on se brosse les dents pour ne pas gâcher **10 000 litres d'eau par an.** Arrêter l'eau également pendant qu'on se savonne les mains ou sous la douche.

Installer un **mousseur sur les robinets.** Cette petite pièce qui est vissée sur la sortie du bec du robinet permet, en moyenne, d'économiser jusqu'à 5 litres d'eau par minute par rapport à des robinets classiques. Au final, cela représente **de 25 à 50% de consommation en moins.**

Utiliser le lave-vaisselle... quand il est plein ! Pour plusieurs repas, le lave-vaisselle utilise **15 litres d'eau, soit deux à trois fois moins que la vaisselle à la main.** Si l'on en a pas, mettre deux récipients d'eau dans votre évier : un pour laver la vaisselle et un pour la rincer.



Eviter de faire trop souvent des machines à laver économise de grandes quantités d'eau.

A savoir, un lave-linge classique consomme deux fois plus d'eau qu'une machine classée A. Penser à faire tourner la machine pendant les heures creuses et **privilégier le programme économique.** Côté lessive, opter pour **les lessives ecolabel** conçues pour avoir un faible impact sur l'environnement.



Limiter la consommation de la chasse d'eau.

Pour cela, placer une bouteille pleine dans le réservoir de vos toilettes afin de diminuer la contenance du réservoir. **Un litre et demi d'eau économisé par chasse d'eau.**

LES GESTES ÉCO-CITOYEN

Ce que nous avons à faire individuellement



Refuser les sacs plastique qui mettent **plus de 400 ans à se détruire dans la nature**. Prendre des sacs en tissu ou des bocaux pour faire ses courses en vrac.

Utiliser des **pile**s rechargeables. **Ne jeter jamais vos piles, batteries ou accumulateurs usagés dans votre poubelle habituelle.**



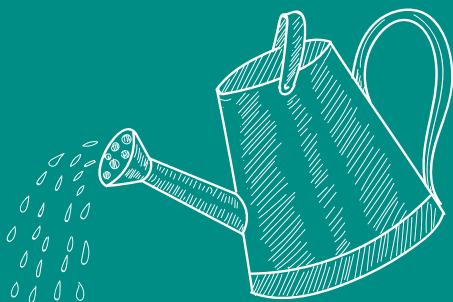
Au travail,
privilégier son mug personnel

plutôt que les gobelets en plastique.

Remplacer les gels douches par des savons.

Parce que l'emballage du premier doit être recyclé : cela a un coût et un impact sur l'environnement. Mais aussi, parce que **ses composants chimiques vont polluer les eaux**, contrairement aux savons naturels de Marseille ou d'Alep, 100 % biodégradables.

Au jardin ou sur le balcon



Arroser de préférence le matin ou le soir, **recupérer l'eau de pluie**, ne pas arroser la pelouse, recouvrir le pied des plantes avec de la paille pour éviter l'évaporation.

Echanger ses graines à

la **Grainothèque de Maromme**, dans la médiathèque Le Séquoia, ou avec ses voisins.



Bannir les engrais, désherbants et autres insecticides chimiques

nocifs pour l'environnement et la santé. Privilégier les méthodes plus respectueuses : chasser les pucerons avec des larves de coccinelles, apporter un engrais naturel à ses plantes d'intérieur avec du marc de café séché ou encore, se débarrasser de quelques pieds de liseron en déposant au printemps à chaque pied une pincée de sel marin...

L'empreinte écologique, c'est la surface de terre nécessaire pour satisfaire nos besoins et absorber les déchets que nous produisons (nourriture, logement, loisirs...). **SI TOUT LE MONDE VIVAIT COMME UN FRANÇAIS, IL FAUDRAIT 3 PLANÈTES POUR SATISFAIRE NOS BESOINS.**

MAROMME AGIT



Arrosage public exclusivement à l'eau de récupération des pluies



Empoisonnement du Cailly



Installation de quatre ruches sur le toit terrasse de la Médiathèque Le Séquoïa



Consolidation des berges avec un géotextile biodégradable



Inauguration de la grainothèque installée dans la médiathèque Le Séquoïa



Plantation de 700 arbres avec les élèves de la ville.



Hôtel à insectes Square de Norderstedt



Création d'une pommeraie sur le square de Norderstedt



Toit terrasse du Centre Technique Municipal pour la récupération des eaux de pluie

À MAROMME, L'ENVIRONNEMENT C'EST...

LUTTER



contre le gaspillage énergétique

Ce que nous avons fait collectivement

L'augmentation des gaz à effet de serre est l'une des principales sources du réchauffement climatique. Le recours aux énergies propres fait partie des priorités.

Engagement fort, **la construction d'un réseau de chaleur** à l'échelle de la ville a valu à Maromme de se voir décerner le **Prix des énergies citoyennes**, en raison notamment de la détermination des élus à raccorder gratuitement les particuliers. Plus importante subvention versée par l'Adème cette année-là, ce projet permet aujourd'hui **d'éviter le rejet de 10 000 tonnes de CO2** par an. Le recours à **l'éclairage Leds** (Gymnase Jesse Owens, éclairage public...) permet non seulement de réduire les gaz à effet de serre mais aussi de diminuer considérablement la facture énergétique de la ville. L'installation de **bornes de recharges destinées aux véhicules électriques** concourt à promouvoir l'utilisation de véhicules non-polluants. Elles se comptent aujourd'hui au nombre de huit sur la ville. Le parc automobile des Services Techniques sera désormais renouvelé uniquement de **véhicules électriques**, pour sa flotte VL. Enfin, certains logements collectifs disposent de **panneaux photovoltaïques** pour alimenter les parties communes à l'instar des 1 500m² installés à Clair-Joie.

Pour limiter le gaspillage et contenir les dépenses d'énergie, l'isolation est un élément clé du développement durable.

Les élus exigent désormais **des normes "Bâtiment Basse Consommation" (BBC)** pour toutes nouvelles constructions et une **Haute Qualité Environnementale (HQE)** vis-à-vis du suivi des chantiers. À Maromme, les bailleurs jouent aussi le jeu en menant des opérations de rénovation de leur patrimoine. **499 logements ont déjà fait d'objet d'une Isolation Thermique par l'Extérieur (ITE)**. 466 autres font actuellement l'objet de travaux identiques. **En 2020, 90% des logements publics auront été réhabilités.**

Les transports représentent une problématique cruciale dans la lutte contre le réchauffement climatique.

Valoriser les modes déplacements doux et les transports en commun font partie des préoccupations des élus. C'est dans cet esprit que le Maire a défendu **des cadences plus importantes de la ligne T35** pour La Maine et le centre ville. **La création de pistes cyclables ou de chemins piétonniers** sont autant d'incitations à limiter l'usage de l'automobile. En trois ans, la Ville sera **passée de 0 mètre de pistes cyclables à 3,5 km**. Aussi, la Ville a **mis à disposition de ses agents deux vélos** pour leurs déplacements intra-muros. Enfin, elle privilégie **les filières courtes** vis-à-vis de ses prestataires. La cuisine municipale se fournit ainsi principalement auprès des producteurs régionaux.

Le réchauffement climatique est une réalité scientifique que l'on ne peut plus nier aujourd'hui.

L'augmentation des températures moyennes enregistrées par les stations météorologiques du monde entier, la diminution de l'étendue et de l'épaisseur de la banquise arctique, le recul des glaciers, et la hausse significative du niveau de la mer sont autant d'indices confirmant la réalité du réchauffement climatique. Cet équilibre naturel est dérégulé par les émissions de gaz à effet de serre dans l'atmosphère liées à l'activité humaine.

À SAVOIR

- ▶ **254%** c'est l'augmentation de la concentration du méthane dans l'atmosphère depuis l'ère préindustrielle
- ▶ **2,9 mètres** correspondraient à l'élévation des océans, même si le réchauffement climatique est limité à 1,5°C

Un quart de la population mondiale consomme plus des trois quart de l'énergie



Remplacer les ampoules classiques par des LED

qui consomment 5 fois moins.

Ne pas laisser les appareils inutilisés allumés en permanence ou en veille mais les arrêter totalement **permet de baisser sa consommation électrique de 10%.**

Choisir de l'électro-ménager classe A+, économe en énergies.



Mettre un couvercle sur une casserole d'eau qui chauffe.



Ecrire ou imprimer recto-verso. N'imprimer que si c'est nécessaire pour préserver la forêt.

LES GESTES ÉCO-CITOYEN

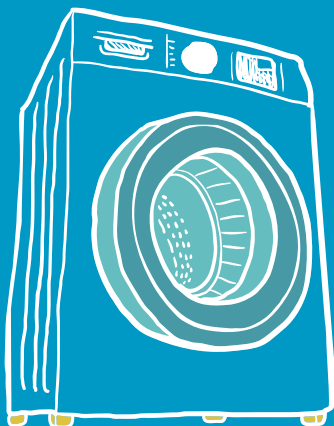
Ce que nous avons à faire individuellement



Isoler au mieux son logement, améliorer sa performance énergétique permet de **réduire sa consommation d'énergie** et ainsi de **préserver les ressources tout en limitant les émissions de gaz à effet de serre**.

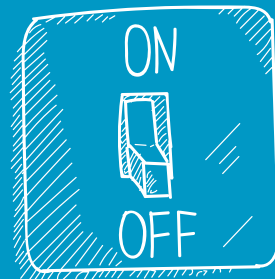
Ne pas surchauffer son intérieur. **Installer un thermostat** afin de maintenir une température de 18°C dans les chambres et 19°C dans les autres pièces. **Rien qu'en baissant d'un seul degré la température, on réalise 7% d'économies sur sa consommation.**

Utiliser des moyens de chauffage écologiques plutôt que le chauffage électrique, gros consommateur d'énergie. De manière générale, opter pour les énergies "propres".



Eteindre la lumière en quittant une pièce.

Laver le linge à basse température (30° ou 40°).



Limiter le nombre de mails envoyés et de pièces jointes parce que les infrastructures informatiques ont un impact important sur l'environnement. **L'ADEME estimait en 2014 qu'1 Mo envoyé correspondait à 15 grammes de CO2.**

Utiliser un moteur de recherche et une messagerie éthiques.

LES GESTES ÉCO-CITOYEN

Ce que nous avons à faire individuellement



Prendre le vélo ou les transports en commun à la place de la voiture ou... marcher tout simplement !

Adopter une conduite responsable.

Pour diminuer sa consommation de carburant, il suffit, par exemple, de **conduire doucement**, de **retirer son coffre de toit** quand il ne sert pas (+ 10% à +15%, selon l'Ademe), de **vérifier régulièrement la pression de ses pneus** (un sous gonflage de 0,5 bar, c'est 2,4 % de consommation supplémentaire, soit 33 € et 58 kg de CO2 par an).



Préférer les aliments frais aux surgelés.

Les plats surgelés nécessitent une grosse dépense énergétique pour être produits, **environ 10 fois plus importante que pour les produits frais.**



Privilégier l'achat de produits locaux.

Les filères courtes limitent l'impact carbone. **Le transport routier de marchandises représente en France 32 % de la consommation finale d'énergie du secteur transport en France.** Il génère non seulement de la pollution atmosphérique mais aussi sonore. **Les commerces de proximité, le marché du vendredi à Maromme ou encore l'APMAR** (Vendredi sur le Parc de Signa) proposent de nombreux produits locaux.

A titre d'exemple, voici les émissions de gaz carbonique (CO2) par mode de transport et par personne sur un trajet Paris-Marseille :

- ▶ Voiture : 178 kg (conducteur seul)
- ▶ Avion : 97 kg (l'avion plein)
- ▶ Voiture : 89 kg (conducteur et un passager)
- ▶ TGV : 3 kg

MAROMME AGIT



Construction d'un réseau de chaleur urbain biomasse



Maromme, lauréate du Prix des Energies Citoyennes



Installation de bornes de recharge pour véhicules électriques



Pose de panneaux photovoltaïques à Clair-Joie



Passage à un éclairage aux Leds, gymnase Jesse Owens (La Maine)



Programme d'amélioration des performances énergétiques (Isolation Thermique par l'Extérieur)



Accueil d'un marché pour favoriser les filères courtes



Réalisation d'une piste cyclable



Acquisition de véhicules électriques



Toute nouvelle construction certifiée Bâtiment Basse Consommation

À MAROMME, L'ENVIRONNEMENT C'EST...

AGIR



de façon responsable au quotidien

Ce que nous avons fait collectivement

Réduire la production des déchets par une consommation raisonnée, recycler les matières premières et transformer le déchet en matière première secondaire, voilà l'un des nombreux défis à relever.

La généralisation (en cours) des **containers enterrés** au pied des logements collectifs a vocation à accompagner les habitants dans le **tri de leurs déchets**. La plateforme de tri en haut de la côte de la Valette est à certains égards une opportunité, qui permet aux Marommois d'être exemplaires en matière de recyclage. La Ville de Maromme, elle-même, a décidé d'**offrir une seconde vie aux matériels** (véhicules, mobiliers urbains ou d'écoles...). Tous les biens encore fonctionnels dont elle entend se séparer sont ainsi **mis en vente sur le site www.webencheres.com**. Ses décorations de Noël sont entièrement réalisées avec des matériaux de récupération. Aussi les rénovations ou déconstructions (immeubles du quartier de Binche par exemple), sont estampillés **chantiers «propres»**, un tri méticuleux de tous les composants du bâti est réalisé pour un recyclage optimum. Pour limiter les déchets organiques de la cuisine centrale, **quatre poules** ont élu domicile au Centre Technique Municipal.

Les 300 millions de tonnes de papier produites dans le monde chaque année contribueraient à la destruction de près de 60 000 km² de forêts. Cela représente près de 40% de la déforestation.

Depuis plusieurs années, la Municipalité a mis en place de nouvelles procédures visant à **limiter sa consommation de papier**. Pour cela, les services municipaux se sont engagés dans la dématérialisation de leurs documents. Consciente de l'**impact des échanges par messagerie électronique sur le réchauffement climatique**, elle a mis en place un système de ressources partagées intranet entre les services. Ses publications dites "papier", au nom de l'accès à l'information pour tous, sont toutes imprimées sur un **papier certifié PEFC**, issu de forêts "gérées durablement et de sources contrôlées".

Choisir les produits que nous consommons est aussi un acte en faveur du développement durable.

Depuis plusieurs années, la cuisine centrale a opté pour les **prestataires régionaux afin d'éviter les longs trajets d'approvisionnement, chers en carbone**. Elle privilégie les producteurs soucieux de l'environnement et élabore ses menus avec **des aliments de saison**. Par ailleurs, elle a mis en place des **menus "anti-gaspi"** qui ont vocation à faire comprendre aux élèves l'importance de se nourrir justement. Parce que l'éducation et la pédagogie vont de pair avec toutes ses actions, chaque année, **elle attribue spontanément des subventions aux projets d'écoles, aux classes transplantées** qui permettent aux enfants de se familiariser avec les questions de l'environnement. Elle investit dans toutes les initiatives qui favorisent l'écologie au sens le plus large.

Par sa surconsommation, l'homme impacte directement l'environnement en puisant dans les ressources naturelles

et en créant ainsi d'importantes répercussions en termes de pollution (air, sol, nappes phréatiques), dérèglement climatique, déforestation et destruction d'habitats (animaux, population déplacée), surpêche, production d'emballages et de déchets finissant dans les incinérateurs et centre d'enfouissement...

En France, **ce sont 380 kg de déchets par an et par personne, soit environ 30 millions de tonnes de déchets qui sont incinérés ou enfouis.** Lorsqu'on sait que **près de 40 % de ce qui est jeté est recyclable**, on comprend mieux les enjeux du tri sélectif. En effet, **seuls 5 % de nos déchets devraient se retrouver à l'enfouissement.**

Ces millions de tonnes de déchets rejetés dans la nature contribuent à détériorer notre environnement durablement.

À SAVOIR

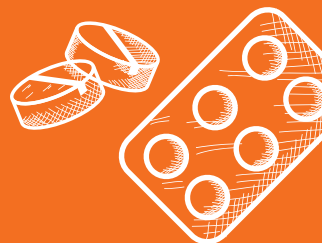
Le recyclage d'**une tonne de papier ou de carton** revient, à éviter un trajet en voiture de **270 km.** Recycler **une tonne de plastique** permet d'économiser un trajet en voiture de **15 300 km.** Quant au recyclage d'**une tonne de verre**, il revient à éviter un trajet en voiture de **3 700 km.** **Trier 30 000 tonnes de matières** revient à éviter près de **140 millions de kilomètres de trajet en voitures !**



Consommer moins permet de limiter la quantité de déchets. **Consommer mieux** en choisissant des produits peu emballés et en achetant au fur et à mesure et en fonction de ses besoins.

Refuser les échantillons gratuits.

Ramener les médicaments périmés ou inutilisés à la pharmacie.



Mettre un filtre lavable dans la cafetière.

Utiliser du vinaigre blanc et du bicarbonate de soude pour tout nettoyer.

LES GESTES ÉCO-CITOYEN

Ce que nous avons à faire individuellement



Trier ses déchets, c'est la base.

Cela permet de préserver l'environnement en économisant les ressources. Recycler ses cartons évite l'abattage de milliers d'arbres chaque année. Recycler le verre permet d'économiser du sable. Recycler le plastique réduit la consommation de pétrole. Recycler l'aluminium permet de réduire l'extraction de bauxite, une roche riche en alumine Al_2O_3 et en oxydes de fer.

De plus, la fabrication d'un emballage consomme plus d'énergie et d'eau que son recyclage, mais émet aussi plus de gaz à effet de serre.

Réduire nos déchets en évitant au maximum les produits jetables et en privilégiant les produits réutilisables.

Louer ou emprunter les appareils électriques ou les outils dont on se sert occasionnellement.



Réparer ou faire réparer

un appareil en panne au lieu de le jeter.



Donner les meubles, appareils électroménager, la décoration ou encore la vaisselle dont on ne se sert plus à des associations telles que Résistes, Emmaüs...

Plutôt qu'acheter, **emprunter les livres ou des magazines à la médiathèque.**

À Maromme, en plus, c'est gratuit pour les Marommois.

En 2014, le recyclage a permis d'éviter 20 millions de tonnes d'émissions de CO2.

LES GESTES ÉCO-CITOYEN

Ce que nous avons à faire individuellement

Déposer ses lunettes usagées chez un opticien pour les donner à ceux qui en ont besoin.



Faire sécher son linge à l'air libre sur un étendoir ou un fil à linge au lieu d'utiliser le sèche-linge, énergivore.



Reteindre les vêtements

dont la couleur est passée ou ne plaît plus.

Mettre un STOP PUB sur sa boîte aux lettres, c'est 40 kg de déchets en moins.

Composter les déchets organiques (déchets alimentaires, tontes, feuilles...).



Cultiver ses propres plantes aromatiques.



Près de 10 millions de tonnes de nourriture sont jetées en France chaque année.

Pour éviter le gaspillage alimentaire, préparer une liste de courses avec ce qui est vraiment nécessaire. Ne pas faire ses courses le ventre vide pour ne pas se laisser tenter.



Apprendre à être inventif pour donner une seconde vie aux objets.

MAROMME AGIT



Mise en place de containers enterrés pour les logements collectifs



Dechetterie située en haut de la côte de la Valette



Poubelles incitatives au tri sélectif

Container pour la collecte de vêtements



Plats cuisinés à partir de produits régionaux pour privilégier les filières courtes.



Installation d'un poulailler pour la valorisation des déchets de la cuisine centrale.

Instauration de menus "Anti-Gaspi" dans les écoles



Depuis la dématérialisation du Conseil Municipal, 78 360 feuilles ont été économisées en seulement 6 Conseils.



Déconstruction des immeubles de la Commune, un "chantier propre" avec le tri de matériaux.



Déchetterie

ZI de La Maine

Bois de la Valette

Chaufferie Biomasse

Centre Technique Municipal

Parc de Signa

La Maine

Complexe Paul Va...

Maison des Asso...

Rond point de l'Europe

Ferme des Côteaux de Maromme

Les Grosses Pierres



Récupération des eaux de pluie

Containers à verre

Panneaux photovoltaïques

Ruches

Bornes de recharge pour véhicules électriques

Bâtiment éclairage Leds

Jardins partagés

Pommeraiie

Arbre remarquable

Hôtel à insectes

Eco-pâturage

Chemins forestiers

Avenue Verte

Pistes cyclables

Poulailler

Container Textiles Linge Chaussures

GUIDE

Pour une meilleure maîtrise de l'énergie dans l'habitat

VOUS ACCOMPAGNER

L'espace Info-Energie de la Métropole Rouen Normandie offre aux habitants du secteur du Pôle de proximité Austreberthe-Cailly, donc aux Marommois, la possibilité de rencontrer gratuitement un conseiller Info-Energie. Ce service propose un accompagnement personnalisé aux particuliers ayant un projet de rénovation énergétique (isolation thermique, construction, etc...).

Permanences bimensuelles sur rendez-vous, **les 2^{èmes} et 4^{èmes} mardis de chaque mois**, dans les bureaux du Pôle de proximité Austreberthe-Cailly, 102 rue Guy de Maupassant à Duclair.

Pour obtenir un rendez-vous :

- Sur le site internet de la Métropole, en renseignant le formulaire électronique **www.metropole-rouen-normandie.fr** rubrique "conseil en énergie".
- Via la plateforme téléphonique **"Ma Métropole" au 0800 021 021.**

VOUS AIDER FINANCIÈREMENT

Vous allez construire ou acheter un logement économe en énergie, vous voulez rénover votre habitat, vous souhaitez acquérir un véhicule moins polluant, vous pouvez bénéficier d'aides financières pour soutenir vos investissements.

Les travaux doivent permettre d'améliorer la performance énergétique de votre logement et doivent respecter des exigences de performances minimales.

ADEM www.ademe.fr

Aides financières 2018 pour des travaux de rénovation énergétique des logements existants

Agence nationale de l'habitat
www.anah.fr

Aide à l'habitat durable du Département
www.seinemaritime.fr
ACCUEIL > Aménagement du Territoire et Mobilités > Habitat et logement

Les aides pour financer vos travaux de rénovation de logements sur tout le territoire de la Métropole
www.metropole-rouen-normandie.fr

Chèque éco-énergie Normandie
Aide travaux
www.normandie.fr

Pour l'achat d'un véhicule électrique
www.aides.normandie.fr

Pour privilégier les déplacements écologiques et réduire la pollution

LE RÉSEAU ASTUCE

La Métropole Rouen Normandie dispose d'un important réseau de transports en commun. La diversité et la densité de son maillage permet à chacun de se rendre facilement de part et d'autre de son territoire.

Ligne TEOR : **T2** Notre Dame de Bondeville / Rouen CHU

Ligne Fast : **F4** Malaunay / Rouen Mt Riboubet

Ligne de bus régulière : **8** Notre Dame de Bondeville / Rouen Ile Lacroix
26 Maromme-La Maine / Rouen Gare routière

Ligne TaxiBus : **T35** Maromme-La Maine / Canteleu

Tous les horaires et les autres lignes du Réseau Astuce : www.reseau-astuce.fr

LE RÉSEAU FERROVIAIRE

Gare SNCF de Maromme : Ligne Paris/Rouen/Le Havre

Tous les horaires : www.sncf.com

LES PISTES CYCLABLES

La Métropole Rouen Normandie réalise actuellement un réseau de pistes cyclables à Maromme. Le premier se situe le long du Cailly. Il va permettre à terme de rejoindre Malaunay aux rives de la Seine. La seconde piste cyclable, en connexion avec la précédente, s'inscrit dans le vaste plan de restructuration de la rue des Martyrs. Sécurisée, elle longera l'avenue et a vocation, dans l'avenir, à se raccorder à celle de Mont Saint Algnan.

LES MODES DE DÉPLACEMENTS DOUX

La Ville de Maromme a réalisé ces dernières années plusieurs cheminements piétonniers en coeur de ville, notamment l'Avenue Verte qui permet de rejoindre à pied et en toute sécurité le rond point de la Demi Lune depuis la rue du 8 mai. D'autres projets sont également en cours d'élaboration comme celui du chemin des collégiens.

GUIDE

Pour valoriser efficacement nos déchets et garantir leur recyclage



Déchetterie de Maromme

Côte de la Valette

La déchetterie est **ouverte 7 jours sur 7, de 8h à 19h**, temps de dépôt compris.

Fermeture : 1^{er} janvier, lundi de Pâques, 1^{er} mai, 14 juillet, 15 août, 11 novembre et 25 décembre.

À Maromme, plusieurs points d'apport volontaire du verre sont installés dans les quartiers à proximité des Marommois.es.

Route de Duclair - Parking Parc de Signa

Rue Jean de Bethencourt

Rue Abraham Duquesne

CC Plein Sud

Rue Nicolas Poussin

Rue Raymond Duflo

Rue du 8 mai 1945

Place du 11 novembre

Rue de Gardstedt - Tour Normandie

Rue des Belges - Tour Artois

Rue des Belges - Tour Chauvris

Rue Hector Malot

Rue Berrubé

Rue Jouvenet

Rue de la Clérette - Magasin Action

Rue de la Clérette - Tour Anjou

Rue Lesueur (2)

Rue Paul Painlevé - Tour Auvergne

Rue Dumon d'Urville - Tour Bourbonnais

Résidence Pican (à venir)

Rue Simone Veil (à venir)

SUR LE VERRE

SUR LES ENCOMBRANTS

Contactez le **0800 021 021** pour fixer un rendez-vous d'enlèvement gratuit des encombrants.

UNE SECONDE VIE

*Donner des vêtements, chaussures, accessoires de puériculture...
à des associations marommoises :*

Les Restos du Coeur

706 rue du Moulin à poudre

02 35 75 10 05

Secours Catholique

Maison municipale des associations
monique-lecat@orange.fr






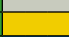



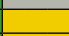




















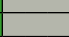




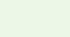
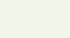
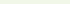
Ou bien :




























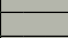




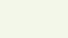

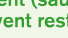
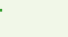
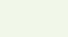
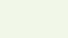
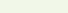
Point d'apport volontaire pour le réemploi et le recyclage du textile de la Métropole

Parking du Parc de Signa
Route de Duclair (La Maine)

Pour bien trier

Ordures ménagères 	Déchets végétaux 	Colonne TLC 	Verre 	Pharmacie 
Papiers et emballages 	Compostage 	Déchetterie 	Encombrants 	Magasin 

Acide	
Amiante : contactez Ma Métropole	
Ampoule basse consommation ou halogène	
Ampoule classique	
Appareil électrique ou électronique	
Bac de glace	
Barquette plastique ou aluminium	
Barquette polystyrène	
Batterie de voiture	
Bidon plastique avec symbole «danger»	
Bidon plastique sans symbole «danger»	
Bocal en verre	
Boîte de conserve	
Boîte à œufs en carton	
Boîte à œufs en plastique	
Boîte carton avec symbole «danger»	
Boîte carton sans symbole «danger»	
Boîte métal (thé, produits d'hygiène...)	
Boîte plastique rigide (sucre, chocolat...)	
Bombe aérosol avec symbole «danger»	
Bombe aérosol sans symbole «danger»	
Bouteille à huile en plastique (vide)	
Bouteille à huile en verre (vide)	
Bouteille plastique avec symbole «danger»	
Bouteille plastique sans symbole «danger»	
Bouteille en verre	
Branchage (gros)	
Branchage (petit)	
Brique alimentaire	
Cagette bois	
Canette	
Capsule de café ou de thé (pleine)	
Carton (petit ou grand)	
Cartouche d'encre	
CD / DVD / K7	
Chaussures, ceinture	
Classeur	
Coton tige	
Couche bébé	
Couvercle métal (bocaux, bouteille en verre...)	
Enveloppe (avec ou sans fenêtre)	
Epluchures de fruits ou légumes	
Essuie-tout	
Ferraille	
Feuillage	
Film plastique (packs de bouteilles...)	
Gazon	
Gravats	
Grillage	
Huile (de vidange, alimentaire)	
Jouet (petit)	
Jouet (volumineux)	
Jouet électrique ou électronique	
Journaux	

Laine	
Laine de verre	
Linge	
Litière pour animaux	
Literie (matelas, sommier)	
Médicament	
Meuble	
Miroir	
Moquette	
Néon, tube fluorescent	
Objet en terre cuite, faïence, porcelaine	
Opercule métallique (pot de crème, boîte de conserve...)	
Ordinateur	
Palette	
Papier	
Papier cadeau métallisé	
Papier peint, cadeau, aluminium et publications (annuaire, cahier, livre, magazine, catalogue)	
Pile	
Planche (bois, plastique, métal)	
Plante	
Plâtre	
Pneu	
Polystyrène	
Pot en verre	
Pot en plastique (crème, yaourt...)	
Pot avec symbole «danger»	
Produit de beauté en pot	
Pulvérisateur avec symbole «danger»	
Pulvérisateur sans symbole «danger»	
Radiographie	
Rasoir mécanique	
Rasoir électrique	
Réfrigérateur	
Sacs plastique ou papier	
Sanitaire	
Seringue	
Stylo	
Thermomètre à mercure	
Tube (crème, dentifrice)	
Tuyau d'arrosage	
Ustensile de cuisine	
Vaisselle	
Vaisselle jetable	
Vélo	
Vêtements	
Vitre	

ATTENTION DANGER !

Les contenants sur lesquels les symboles suivants sont à déposer **UNIQUEMENT** en déchetterie, qu'ils soient vides ou pas.



Il est inutile de laver les objets. Il suffit de les vider ou de les racler convenablement (sauf les capsules de thé et de café qui peuvent rester pleines) pour qu'ils soient valorisés.

GUIDE

Pour bien choisir ses produits

LES LABELS ÉCOLOGIQUES GÉNÉRIQUES



La marque NF Environnement est une marque volontaire de certification. Il s'agit de l'écolabel français. Elle certifie des produits qui présentent des impacts moindres sur l'environnement et une aptitude à l'usage au moins équivalente à celle d'autres produits similaires.



L'Ecolabel européen la "Fleur" est la certification écologique officielle européenne. Ce label concerne des produits qui ont un moindre impact sur l'environnement sur la base de critères environnementaux et de critères de performance. Ces critères écologiques tiendront compte de tous les aspects de la vie d'un produit, depuis sa production et son utilisation jusqu'à son élimination ultérieure.



Ce logo indique que le produit ne contient pas de CFC (gaz qui contribuent à la destruction de la couche d'ozone). Les CFC sont aujourd'hui totalement interdits à la production et à la consommation.

LES LABELS ÉCOLOGIQUES DE L'ALIMENTATION



Label certifiant qu'un produit est issu de l'agriculture biologique telle que pratiquée sur le territoire européen. Ce label a été sélectionné par les européens à l'issue d'un vote public.



Le Label AB certifie que le produit est issu de l'agriculture biologique pratiquée en France. Ce label bénéficie du soutien de l'Agence française pour le développement et la promotion de l'agriculture biologique.



Nature et Progrès est une association de consommateurs et de professionnels - premier label AB (1971) - qui s'applique aux produits alimentaires, cosmétiques et produits d'entretien. Le cahier des charges est indépendant et plus contraignant que celui de l'Agriculture Biologique.



Le label MSC (Marine Stewardship Council) récompense les pêcheries dont la gestion et les pratiques sont reconnues comme étant écologiquement responsables. Ce label certifie que le produit issu de la mer provient d'une pêche durable, bien gérée et ne contribue pas au grave problème de surpêche.

LES LABELS ÉCOLOGIQUES DES DÉCHETS



L'Anneau de Möbius signifie que ce produit ou cet emballage est recyclable ou qu'il contient 65% de matières recyclées.



Le label Cradle to Cradle "du berceau au berceau" certifie qu'un produit fabriqué doit pouvoir, en fin de vie, produire à nouveau le même produit, sans ajout autre qu'énergétique.



Ce label garantit seulement, conformément à la loi, que le distributeur du produit contribue financièrement au programme Eco-Emballages.

LES LABELS ÉCOLOGIQUES DIVERS



Le label FSC garantit que le bois utilisé est issu de forêts "gérées durablement".



Le label PEFC oeuvre pour garantir une gestion durable de la forêt dans le cadre d'une consommation responsable du bois et de ses produits dérivés.



Le label NATRUE garantit des ingrédients naturels et biologiques, des pratiques respectueuses de l'environnement, pas de parfums ni colorants synthétiques, pas de produits pétrochimiques... ni d'ingrédients issus de plantes ou organismes génétiquement modifiés et des produits finis non testés sur animaux.



La certification TCO s'adresse aux écrans d'ordinateur contenant au minimum 85% (poids) de plastiques recyclés post-consommation.

Pour mieux consommer

AVEC LES FRUITS ET LÉGUMES DE SAISON

PRATIQUE

JANVIER

Citron Céleri
Kiwi Choux de Bruxelles
Mandarine Courge
Orange Endive
Pamplemousse Epinards
Poire Navet
Pomme Oignon
Ail Poireau
Betterave Pomme de terre
Carotte



FEVRIER

Citron Céleri
Kiwi Choux de Bruxelles
Mandarine Endive
Orange Frisée
Pamplemousse Mâche
Poire Navet
Pomme Oignon
Ail Poireau
Betterave Pomme de terre
Carotte

MARS

Citron Céleri
Kiwi Choux de Bruxelles
Orange Endive
Pamplemousse Epinards
Poire Frisée
Pomme Navet
Asperge Oignon
Betterave Poireau
Blettes Pomme de terre
Carotte



AVRIL

Citron Endive
Pamplemousse Epinards
Pomme Navet
Rhubarbe Oignon
Asperge Poireau
Betterave Pomme de terre
Blettes Radis
Carotte



MAI

Cerise Chou-Fleur
Fraise Concombre
Framboise Courgette
Rhubarbe Epinards
Ail Laitue
Asperge Navet
Aubergine Oignon
Betterave Petit pois
Blettes Poireau
Carotte Pomme de terre
Céleri Radis



JUIN

Abricot Chou Blanc
Cassis Chou-Fleur
Cerise Concombre
Fraise Courgette
Framboise Epinards
Groseille Fenouil
Melon Laitue
Pomme Navet
Ail Oignon
Artichaut Poireau
Aubergine Petit pois
Betterave Poivron
Blettes Pomme de terre
Carotte Radis
Céleri



JUILLET

Abricot Carotte
Cassis Céleri
Cerise Chou Blanc
Figue Chou-Fleur
Fraise Concombre
Framboise Courgette
Groseille Epinards
Melon Fenouil
Mirabelle Haricot
Nectarine Laitue
Pêche Maïs
Pomme Oignon
Prune Poireau
Ail Petit pois
Artichaut Poivron
Asperge Pomme de terre
Aubergine Radis
Betterave Tomato
Blettes



AOÛT

Abricot Carotte
Cassis Céleri
Figue Chou Blanc
Melon Chou-Fleur
Mûre Concombre
Myrtille Courgette
Nectarine Epinards
Pastèque Fenouil
Pêche Haricot
Poire Laitue
Pomme Maïs
Prune Oignon
Pruneau Poireau
Ail Poivron
Artichaut Pomme de terre
Aubergine Radis
Betterave Tomato
Blettes



SEPTEMBRE

Melon Céleri
Mûre Chou Blanc
Myrtille Chou-Fleur
Pamplemousse Choux de Bruxelles
Pastèque Concombre
Pêche Courgette
Poire Epinards
Pomme Fenouil
Prune Haricot
Pruneau Laitue
Raisin Maïs
Ail Oignon
Artichaut Poireau
Aubergine Poivron
Betterave Pomme de terre
Blettes Radis
Brocoli Tomato
Carotte



OCTOBRE

Coing Courge
Pamplemousse Courgette
Poire Endive
Pomme Epinards
Raisin Fenouil
Aubergine Frisée
Betterave Haricot
Brocoli Laitue
Carotte Céleri
Chou Blanc Mâche
Chou-Fleur Maïs
Choux de Bruxelles Oignon
Concombre Poireau
Radis Pomme de terre



NOVEMBRE

Coing Chou-Fleur
Mandarine Choux de Bruxelles
Kiwi Courge
Orange Endive
Pamplemousse Epinards
Poire Fenouil
Pomme Frisée
Raisin Laitue
Ail Mâche
Betterave Navet
Brocoli Oignon
Carotte Poireau
Céleri Potiron
Chou Blanc Pomme de terre



DECEMBRE

Mandarine Choux de Bruxelles
Kiwi Courge
Orange Endive
Pamplemousse Epinards
Poire Mâche
Pomme Navet
Ail Oignon
Betterave Poireau
Carotte Potiron
Céleri Pomme de terre

QUIZZ

- 01** En 2012, la Ville de Maromme a été récompensée au niveau national pour la mise en œuvre de son projet de réseau de chaleur urbain. Quelle distinction était-ce ?
A. **Le label Énergie-Carbone**
B. **Le prix des énergies citoyennes**
C. **Le prix des énergies positives**
- 02** Quelle est la particularité du toit du bâtiment Pixels qui abrite les Services Techniques de la Ville et une pépinière d'entreprises sur la zone industrielle de La Maine ?
A. **Il dispose de panneaux photovoltaïques**
B. **Il récupère les eaux de pluie**
C. **Il abrite des ruches**
- 03** Le recours à une chaufferie biomasse permet de réduire les émissions de Co2. Chaque année, la chaufferie combien de tonnes de la chaufferie de Maromme évite-t-elle le rejet ?
A. **100 tonnes**
B. **5 000 tonnes**
C. **10 000 tonnes**
- 04** Outre les bâtiments publics et équipements scolaires, la chaufferie de Maromme alimente des logements individuels et collectifs. Aujourd'hui, combien sont raccordés à ce réseau ?
A. **40 %** B. **65 %** C. **90 %**
- 05** Pour préserver la biodiversité, quatre ruches ont été installées sur le toit de la Médiathèque ? Combien d'abeilles peuplent cette colonie ?
A. **Moins 37 000**
B. **Près de 190 000**
C. **Plus de 500 000**
- 06** Pour le nettoyage des rues de la ville, la balayeuse municipale utilise des eaux de pluie récupérées. Savez-vous en quelle proportion ?
A. **25 %** B. **50 %** C. **100 %**
- 07** Dans le quartier de Clair-Joie, Habitat 76 a procédé à l'installation de panneaux solaires sur onze immeubles. Saviez-vous combien cela représente en m² ?
A. **500 m²** B. **1 500 m²** C. **5 000 m²**
- 08** En 2016, la Métropole Rouen-Normandie a procédé à la requalification des berges du Cailly. Quelle méthode a-t-elle utilisé pour les consolider ?
A. **Un géotextile biodégradable**
B. **Des renforts en béton recyclé**
C. **Des soubassements en pierres naturelles**
- 09** Existe-t-il des bornes de recharge pour véhicules électriques sur la commune de Maromme ?
A. **oui** B. **non**
- 10** Que signifie la norme BBC à laquelle doivent répondre toutes les dernières constructions faites sur la ville ?
A. **Bâtiment Basse Consommation**
B. **Brevet Bio Construction**
C. **Bureau Bioéthique Certifié**

Connaissez-vous bien les actions de la Ville ?

- 11** Grâce à l'aide de la Métropole Rouen Normandie, la Ville réalise désormais 40 500 euros d'économies chaque année sur les courts de tennis couverts du gymnase Jesse Owens ? Quels travaux ont permis de réduire ses dépenses ?
A. Le raccordement à la chaufferie biomasse
B. Le passage à un éclairage au Leds
C. La pose de panneaux photovoltaïques sur le toit
- 12** Maromme a profité de la construction de la médiathèque et de la déconstruction de la maison de retraite « Les Aubépins » pour agrandir son square Norderstedt. Savez-vous en quelle proportion ?
A. x 1,5 **B. x 3** **C. x 10**
- 13** L'agrandissement du square de Norderstedt s'est accompagné de la plantation d'un verger. De quelle variété d'arbre s'agit-il ?
A. Une pommeraie
B. Une palmeraie
C. Une pruneraie
- 14** Pour préserver son environnement, la Ville de Maromme s'est engagée à ne plus utiliser :
A. De produits phyto-sanitaires
B. De peintures à base de chaux
C. D'engrais chimiques
- 15** La loi relative à la transition énergétique oblige les collectivités territoriales depuis le 1^{er} janvier 2017 à ce qu'au moins 25 % du papier utilisé soit fabriqué à partir de papier recyclé. A Maromme, la Ville, pour les services municipaux et les écoles atteint quelle proportion de papier recyclé ?
A. 32 % **B. 61 %** **C. 98 %**
- 16** La récente dématérialisation du Conseil Municipal a permis, en l'espace de six conseils, une économie de papier. Combien cela représente-il de feuilles ?
A. 45 010 **B. 78 360** **C. 130 250**
- 17** Savez-vous combien de bornes de recharge pour véhicules électriques sont installées à Maromme ?
A. 2 **B. 8** **C. 16**
- 18** La Ville de Maromme utilise des poules pour valoriser les déchets organiques de la cuisine centrale. Savez-vous combien elle en possède ?
A. 2 **B. 4** **C. 6**
- 19** Pour donner une seconde aux matériels dont elle souhaite se séparer, la Ville les met en vente. Sur quel site ?
A. le bon coin **B. ebay** **C. webencheres**
- 20** Savez-vous combien d'espèces de pommiers composent la pommeraie plantée sur le square de Norderstedt ?
A. 1 **B. 8** **C. 24**

Réponses :

01 : B - 02 : B - 03 : C - 04 : B - 05 : B - 06 : C - 07 : B - 08 : A - 09 : A
10 : A - 11 : B - 12 : B - 13 : A - 14 : A - 15 : C - 16 : B - 17 : B - 18 : B - 19 : C - 20 : B

10 000 tonnes
de rejet de CO₂
évités tous les ans
avec à la
chaufferie biomasse

3
hectares
dédiés à l'éco pâturage

4 arbres remarquables
1 arbre abattu
1 arbre planté

5 lignes de bus traversent Maromme

8 espèces différentes, locales ou anciennes
composent les pommeraies conservatoires

78 360
feuilles économisées
en seulement 6 Conseils
depuis la dématérialisation
du Conseil Municipal

3077
plants de **48 variétés différentes**
nécessaires pour fleurir
les massifs en 2018

4 poules
domiciliées
aux services techniques municipaux
afin de recycler les déchets alimentaires

190 000
abeilles peuplent
les 4 ruches installées
sur le toit de la Médiathèque

8 bornes pour les véhicules électriques

25km de réseau créés pour la chaufferie biomasse

12 600 litres d'eau
sont économisés chaque semaine
depuis que la Ville arrose
avec de l'eau de récupération

64 hectares
de forêt sur le territoire communal

1500 m²

de panneaux photovoltaïques
sur les toits des immeubles
du quartier Clair Joie

700 arbres
plantés dans la forêt de Garstedt
en 2018 par les enfants des écoles

98%
du papier utilisé
par les services municipaux
et les écoles est recyclé

100%
de l'eau utilisée par la balayeuse
pour le nettoyage de la voirie
est de l'eau de récupération

1034 logements
réhabilités par les bailleurs sociaux,
entraînant une forte baisse des charges énergétiques

1920
pieds de végétaux répartis au sein de
320 jardinières fleurissent la Ville

100% des logements sociaux
reliés à la chaufferie biomasse



#Maromme bouge #MarommeChange

MarommeMaVille    
www.maromme.fr